

DEPARTEMENT
NORD

Séance du 20 juin deux mille dix neuf

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	15	13

Date de la Convocation

14 juin 2019

L'an deux mille dix neuf
et le vingt juin
à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur JOPEK Maire
Présents : Mesdames ERNESTI, BOMBLED, CLAUTEAUX, LIEBECQ, et Mrs JOPEK, GAILLIEZ, PIHET, BERTRAND, MAIRESSE.

ABSENT : Mme COLLET, Mr PRZESZLO

Procuration : Mr LASSELIN donne procuration à Mr JOPEK, Mr DUPONT à Mr PIHET, Mr LECERF à Mr GAILLIEZ, Mr LAGNEAU à Mme BOMBLED

Secrétaire de séance : Mme CLAUTEAUX

• **Délibération pour le tarif des tickets de cantine**

A partir du 01 septembre 2019, Mr le maire propose le tarif suivant pour le repas de cantine
3€30 pour les enfants de Beugnies
3€50 pour les enfants extérieurs sauf pour les communes qui participent aux frais scolaires
Soit Semousies Floursies et Ramousies

Après en avoir délibéré l'assemblée se prononce 7pours et 6 contres

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire